

## Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois : une étude portant sur des comportements méconnus face à un phénomène connu

par Gaëtane Dubé, Amélie Lavoie et Patrick Laprise<sup>1</sup>, Institut de la statistique du Québec

Le tabagisme dans la population québécoise est, depuis 1995, un enjeu majeur de santé publique<sup>2</sup>. Depuis ce temps, les actions gouvernementales visant à le réduire se sont multipliées<sup>3</sup> et l'usage du tabac est étroitement surveillé<sup>4</sup>. Toutefois, certains aspects de ce phénomène demeurent très peu documentés en ce qui a trait à la population en général. C'est le cas, par exemple, de la consommation de cigarettes illégales (peu importe leur provenance), de celle d'autres produits du tabac comme le cigare ou le cigarillo, du nombre de cigarettes consommées la semaine comparativement à la fin de semaine, de la cessation tabagique à court et à long termes, de l'autorisa-

tion de fumer dans l'environnement domiciliaire ou à bord d'un véhicule automobile et par le fait même de l'exposition à la fumée de tabac dans ces mêmes environnements. L'*Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois* (EHTQ)<sup>5</sup> tente de remédier à ce manque d'information.

Le présent document s'adresse aux planificateurs et aux professionnels qui, dans le domaine de la santé, sont interpellés par l'usage du tabac chez les personnes de 15 ans et plus. Les sujets mentionnés ci-dessus y sont analysés selon le sexe, l'âge et le statut de fumeur<sup>6</sup> et, lorsque pertinent, selon le type de ménage<sup>7</sup>. Cependant, seuls les écarts

significatifs sur le plan statistique sont rapportés. On y compare également les données de 2011 avec celles recueillies en 2010 afin d'avoir un aperçu des changements qui auraient pu survenir entre les deux cycles de l'enquête.

Dans l'EHTQ, afin de satisfaire le besoin d'information à l'égard des sujets traités, un échantillonnage ciblé de répondants est utilisé; ces données sont donc d'autant plus pertinentes pour les planificateurs et les professionnels de la santé intéressés par l'usage du tabac. En effet, dans cette enquête, un non-fumeur a une chance sur trois d'être sélectionné pour participer à l'enquête tandis qu'un fumeur est retenu

1. Les auteurs tiennent à remercier Valeriu Dumitru pour son soutien à l'analyse des données ainsi que Ghyslaine Neill, Monique Bordeleau et Jasline Flores pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.
2. 1995 est l'année du lancement du premier plan d'action de lutte contre le tabagisme. Pour un résumé des principales actions gouvernementales retenues et appliquées au Québec, consulter le site Web suivant : [www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/tabac/index.php?actions-gouvernementales-lutte-tabagisme](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/tabac/index.php?actions-gouvernementales-lutte-tabagisme).
3. Consulter le site Web mentionné dans la note précédente.
4. B.-S. LECLERC, et B. LASNIER (2011), *Surveillance de l'usage du tabac au Québec*, Montréal, Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec, fascicule 1, 161 p. (Monitoring du Plan québécois de lutte contre le tabagisme).
5. Deux cycles de l'*Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois* ont été réalisés à ce jour par l'Institut de la statistique du Québec pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère des Finances du Québec. La méthodologie et le nombre de répondants de ces enquêtes menées en 2010 et en 2011 sont présentés à la fin du document dans un encadré.
6. Dans l'EHTQ, l'indicateur « statut de fumeur » comprend 3 catégories de personnes. Il y a les personnes qui ont fumé au moins 100 cigarettes au cours de leur vie, celles qui n'ont pas fumé 100 cigarettes mais qui ont déjà fumé une cigarette au complet de même que les personnes qui ont déclaré fumer tous les jours ou à l'occasion, au moment de l'enquête, entrent dans la catégorie des « fumeurs ». Celles qui ont déclaré fumer tous les jours entrent dans la catégorie des « fumeurs réguliers » alors que celles qui ont déclaré fumer à l'occasion appartiennent à la catégorie des « fumeurs occasionnels ». Les personnes qui ont déclaré ne pas fumer au moment de l'enquête ont été considérées comme des « non-fumeurs ». Les catégories « fumeurs réguliers », « fumeurs occasionnels » et « non-fumeurs » composent l'indicateur « statut de fumeur ».
7. Trois catégories de ménages sont considérées dans l'EHTQ : a) les ménages composés d'une personne seule ou composés d'adultes sans enfants à la maison; b) les ménages composés d'adultes avec enfants à la maison; et c) les autres types de ménages, cette catégorie regroupe les ménages composés de colocataires, de familles multiples, etc.

*ipso facto*. De plus, la périodicité de l'EHTQ (collecte annuelle des données) contribue à l'actualisation des estimations portant sur des indicateurs utiles au *Plan québécois de lutte contre le tabagisme* et pour lesquels nous possédons actuellement très peu de données ainsi qu'au suivi de ces indicateurs susceptibles de subir des changements dans la population. Par contre, à l'exemple de l'*Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada* (ESUTC)<sup>8</sup>, le fait que l'EHTQ porte spécifiquement sur l'usage du tabac pourrait introduire un biais de désirabilité sociale défavorable quant à l'exactitude des déclarations sur le tabagisme<sup>9</sup>. Cependant, l'EHTQ fournit aux planificateurs et aux professionnels de la santé des données populationnelles actuelles, fiables et continues qui peuvent servir de base à leurs actions et leur permettre d'agir sans réserve.

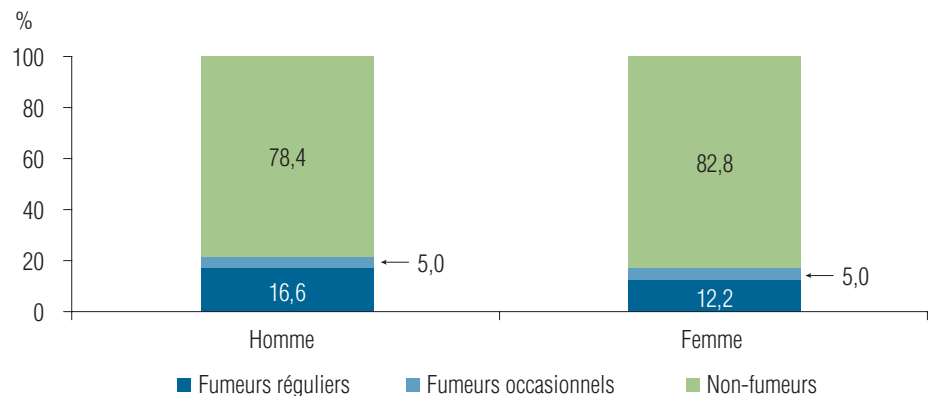
## RÉSULTATS<sup>10</sup>

Selon l'EHTQ, en 2011, environ 19 % des Québécois âgés de 15 ans et plus fument des cigarettes : 14 % le font tous les jours (fumeurs réguliers) et 5 % le font à l'occasion (fumeurs occasionnels). Cette situation n'est pas statistiquement différente de celle observée en 2010. L'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC, 2009-2010), pour sa part, estime à 24 % la prévalence de l'usage de la cigarette par les Québécois de 15 ans et plus (18 % de fumeurs réguliers et 6 % de fumeurs occasionnels)<sup>11</sup>.

À l'exemple d'autres sources concernant l'usage du tabac<sup>12</sup>, l'EHTQ révèle qu'un plus grand nombre d'hommes que de femmes, en proportion, fument (22 %

Figure 1

### Répartition de la population de 15 ans et plus selon le statut de fumeur et le sexe, Québec, 2011



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois, 2011*.

c. 17 %) (figure 1). Cette différence est attribuable à une proportion plus élevée de fumeurs réguliers chez les hommes que chez les femmes (17 % c. 12 %). Ces résultats sont, eux aussi, similaires à ceux observés en 2010.

Sur le plan de l'âge, c'est parmi les 65 ans et plus que se retrouve la plus petite proportion de fumeurs (10 % c. 20 % chez les 15-24 ans, 23 % chez les 25-44 ans et 21 % chez les 45-64 ans) (figure 2). Les 45-64 ans affichent quant à eux la plus grande proportion de fumeurs réguliers (17 %) comparativement aux 15-24 ans (12 %\*) et aux 65 ans et plus (6 %). Il s'agit encore une fois de résultats tout à fait comparables à ceux de 2010.

Les données de l'enquête menée en 2010 révèlent que les fumeurs sont proportionnellement plus nombreux dans la catégorie

« autre type de ménage » que dans la catégorie « ménage sans enfants » (27 % c. 19 %). Celles recueillies en 2011 ne détectent pas d'écarts significatifs entre les types de ménage retenus dans l'enquête. Ainsi, les ménages où il y a des enfants à la maison et les ménages sans enfants comptent respectivement 19 % de fumeurs, une proportion équivalente sur le plan statistique à celle observée pour la catégorie « autre type de ménage » (25 %).

#### *Que l'on fume régulièrement ou à l'occasion, le nombre moyen de cigarettes consommées par jour pendant la semaine demeure le même la fin de semaine*

Les fumeurs réguliers de 15 ans et plus consomment en moyenne 17 cigarettes par jour la semaine et 18, la fin de semaine. Les fumeurs occasionnels, pour leur part, consomment en moyenne 4 cigarettes par

8. B.-S. LECLERC, et B. LASNIER, *op. cit.*

9. Dans le cas d'études comme l'EHTQ, où les données portant sur le tabagisme – un sujet mal vu par la société en général – sont autodéclarées, on postule la présence d'un biais de désirabilité sociale. On présume en effet que parmi les répondants se trouveront des personnes qui fourniront une réponse socialement acceptable plutôt que de dire la vérité. La présence d'un biais de désirabilité sociale fait en sorte que l'on sous-estime la proportion de fumeurs dans la population ou encore le nombre moyen de cigarettes consommées. Or, une étude récente de Statistique Canada portant sur la validité des données autodéclarées produites à partir d'enquêtes comme l'EHTQ infirme cette hypothèse. De fait, après avoir comparé des données autodéclarées avec des données produites à partir de mesures plus directes (comme une analyse d'urine), on ne détecte pas d'écart significatif entre les deux types de mesures. Les auteurs concluent que les données autodéclarées sont fiables et permettent de produire des estimations valides quant à l'usage de la cigarette au Canada. S. L. WONG, M. SHIELDS, S. LEATHERDALE, E. MALAISON et D. HAMMOND (2012), « Évaluation de la validité de la situation d'usage du tabac autodéclarée », *Rapports sur la santé*, Statistique Canada, vol. 23, n° 1, [En ligne]. [\[www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2012001/article/11625-fra.htm\]](http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2012001/article/11625-fra.htm).

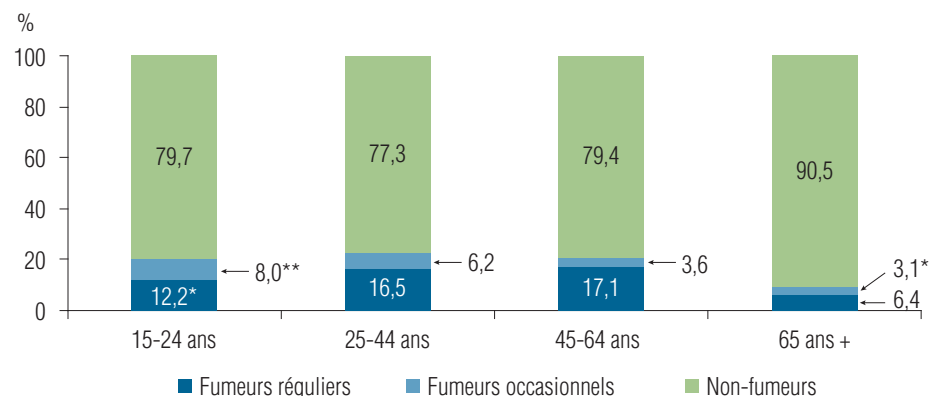
10. Dans le texte, les tableaux et les figures, les résultats suivis d'un astérisque (\*) indiquent que le coefficient de variation de l'estimation présentée se situe entre 15 % et 25 %; par conséquent, il faut interpréter ceux-ci avec prudence. Les résultats suivis de deux astérisques (\*\*) indiquent que le coefficient de variation de l'estimation présentée est supérieur à 25 %; dans ces cas, l'estimation est imprécise et fournie à titre indicatif seulement.

11. La source de données est l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), Cycle 2009-2010 (fichier de partage) de Statistique Canada. Les données ont été compilées par l'Institut de la statistique du Québec.

12. Pour plus de détails, voir : B.-S. LECLERC, et B. LASNIER, *op. cit.*

Figure 2

**Répartition de la population de 15 ans et plus selon le statut de fumeur et l'âge, Québec, 2011**



\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois, 2011*.

Tableau 1

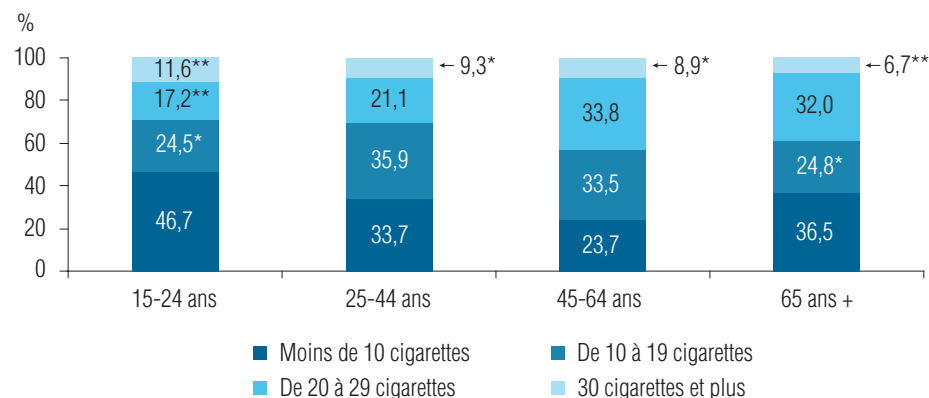
**Nombre moyen de cigarettes consommées par jour la semaine et la fin de semaine chez les fumeurs âgés de 15 ans et plus selon le statut de fumeur et le sexe, Québec, 2011**

	Nombre moyen de cigarettes consommées par jour	
	La semaine	La fin de semaine
<b>Fumeurs réguliers</b>	17	18
Hommes	18	19
Femmes	16	17
<b>Fumeurs occasionnels</b>	4	4
Hommes	4	4
Femmes	3	4

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois, 2011*.

Figure 3

**Répartition des fumeurs âgés de 15 ans et plus selon le nombre moyen de cigarettes consommées par jour pendant la semaine et l'âge, Québec, 2011**



\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois, 2011*.

jour la semaine comme la fin de semaine. Le nombre de cigarettes consommées quotidiennement pendant la semaine et la fin de semaine n'a pas changé entre les deux cycles de l'enquête.

Le nombre moyen de cigarettes consommées par jour la semaine par les fumeurs réguliers de sexe masculin est supérieur à celui des fumeurs réguliers de sexe féminin (18 c. 16) (tableau 1). Le même constat est fait la fin de semaine : les fumeurs réguliers de sexe masculin consomment en moyenne 19 cigarettes par jour, tandis que ceux de sexe féminin en consomment 17. On ne détecte pas de tels écarts chez les fumeurs occasionnels. Cette situation est comparable à celle observée en 2010.

Lorsque l'on répartit le nombre moyen de cigarettes déclaré en catégories, on constate ce qui suit : approximativement un fumeur sur 3 consomme moins de 10 cigarettes la semaine comme la fin de semaine (32 % la semaine et 28 % la fin de semaine); des proportions de fumeurs relativement identiques à celles-ci en consomment entre 10 et 19 (32 % la semaine et 32 % la fin de semaine); enfin, plus du tiers des fumeurs déclarent consommer 20 cigarettes et plus par jour la semaine (35 %) comme la fin de semaine (40 %). Cette situation est inchangée depuis 2010.

Les hommes se distinguent des femmes lorsqu'il s'agit d'une très grande consommation. En effet, 13 % des hommes déclarent consommer 30 cigarettes et plus en moyenne par jour la semaine comparativement à 5 %\* des femmes. En contrepartie, les femmes sont plus nombreuses, en proportion, à consommer moins de 10 cigarettes par jour la semaine (38 % c. 28 %).

Relativement à la consommation selon l'âge (figure 3), les données montrent qu'il y a parmi les 45-64 ans proportionnellement moins de fumeurs consommant moins de 10 cigarettes quotidiennement en comparaison des autres groupes d'âge, lesquels ne se démarquent pas entre eux (24 % c. 47 % chez les 15-24 ans, 34 % chez les 25-44 ans et 37 % chez les 65 ans et plus). En revanche, ce même groupe d'âge affiche une proportion plus élevée

de consommateurs de 20 à 29 cigarettes (34 %) par rapport aux 15-24 ans (17 %\*\*) et aux 25-44 ans (21 %).

**Plus de fumeurs occasionnels que de fumeurs réguliers ont l'intention d'arrêter de fumer à court terme**

En 2011 comme en 2010, approximativement trois fumeurs sur cinq (58 %) envisagent sérieusement de cesser de fumer dans les six prochains mois. Environ 49 % des fumeurs de ce groupe envisagent même de le faire au cours des 30 prochains jours<sup>13</sup>. Les fumeurs occasionnels envisagent de cesser de fumer à court terme en plus grande proportion (69 % d'ici 6 mois et 68 % dans les 30 jours) que les fumeurs réguliers. Ces derniers déclarent pour leur part vouloir cesser de fumer au cours des 6 prochains mois dans une proportion de près de 54 %, tandis que 40 % ont l'intention de le faire dans les 30 prochains jours (tableau 2).

Parmi les fumeurs ayant l'intention de cesser de fumer au cours des six prochains mois et interrogés sur le meilleur moyen pour y arriver, 50 % estiment qu'une aide sur le plan pharmacologique (comme les timbres, la gomme, le Zyban ou le Champix) serait un moyen assez ou très efficace. Près de 40 % estiment qu'un suivi soit par un professionnel de la santé (médecin, infirmière, pharmacien, etc.), soit par un spécialiste d'un centre d'abandon du tabagisme (aide individuelle ou de groupe) serait un moyen assez ou très efficace dans leur cas. Enfin, autour de 18 % jugent qu'avoir accès à une ligne téléphonique (comme la ligne « 1 866 JARRETE ») ou à un site Internet (comme [www.jarrete.qc.ca](http://www.jarrete.qc.ca)) serait un moyen assez ou très efficace pour eux. En 2010, les mêmes proportions étaient constatées.

Tableau 2

**Répartition des fumeurs âgés de 15 ans et plus selon le statut de fumeur et leur intention de cesser de fumer au cours des 6 prochains mois et au cours des 30 prochains jours, Québec, 2011**

	D'ici 6 mois	D'ici 30 jours
	%	
<b>Fumeurs réguliers</b>		
Oui	53,9	40,1
Non	46,1	59,9
<b>Fumeurs occasionnels</b>		
Oui	69,0	67,7
Non	31,0	32,3*

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois, 2011*.

**Principales sources d'approvisionnement en cigarettes: le dépanneur et la tabagie**

D'après l'EHTQ, en 2011 comme en 2010, la très grande majorité des fumeurs québécois âgés de 15 ans et plus se procurent habituellement leurs cigarettes dans un dépanneur ou une tabagie (77 %). La seconde source d'approvisionnement la plus fréquemment rapportée est l'achat dans un magasin à grande surface (épicerie, supermarché, etc.); 13 % des fumeurs utilisent ce moyen. De petites proportions de fumeurs s'approvisionnent en cigarettes dans une station-service (3,2 %\*\*), auprès d'une autre personne (3,1 %\*), dans une réserve indienne (2,1 %\*\*) ou d'une autre façon que celles énumérées ici (1,2 %\*\*). Ces habitudes ne semblent pas avoir changé depuis 2010.

**Un fumeur sur 10 consomme des cigarettes de contrebande**

On estime toutefois à 10 % la proportion des fumeurs québécois de 15 ans et plus ayant consommé des cigarettes de contrebande au cours des 3 mois qui ont précédé l'enquête de 2011. Il s'agit d'une

baisse significative par rapport à l'enquête menée en 2010 (14 %), vraisemblablement attribuable à une réduction de la proportion de consommateurs masculins de ce type de produit du tabac (11 % en 2011 c. 17 % en 2010) ou, plus particulièrement, à une réduction de la proportion de fumeurs réguliers ayant consommé ce genre de produit (11 % en 2011 c. 15 % en 2010) (figure 4).

En 2011, on ne détecte plus, comme en 2010, d'écarts entre les groupes d'âge en ce qui a trait à la consommation de cigarettes de contrebande au cours des trois mois précédant l'enquête. À cette époque, les 15-24 ans étaient en effet proportionnellement plus nombreux à agir ainsi comparativement aux autres groupes (24 %\* c. 12 % chez les 25-44 ans, 11 % chez les 45-64 ans et 13 %\* chez les 65 ans et plus). Toutefois, en 2011, les données doivent être interprétées avec prudence en raison des petits effectifs. Les données sont les suivantes : 12%\*\* de consommateurs de cigarettes de contrebande chez les 15-24 ans, 8 %\*, chez les 25-44 ans, 11 %, chez les 45-64 ans et 9%\*\* , chez les 65 ans et plus.

13. Précisons qu'un taux de non-réponse partielle élevé est associé aux questions touchant l'intention d'arrêter de fumer au cours des 6 prochains mois (10,3%) ou au cours des 30 prochains jours (12,5 %). L'analyse de la non-réponse partielle révèle également que les fumeurs âgés de 15 à 24 ans de même que ceux de 65 ans et plus ont eu tendance à ne pas répondre à la question portant sur la cessation tabagique au cours des 6 prochains mois. On ne détecte aucun autre écart. Il est à noter aussi que ce biais aurait une incidence négligeable sur les estimations présentées.

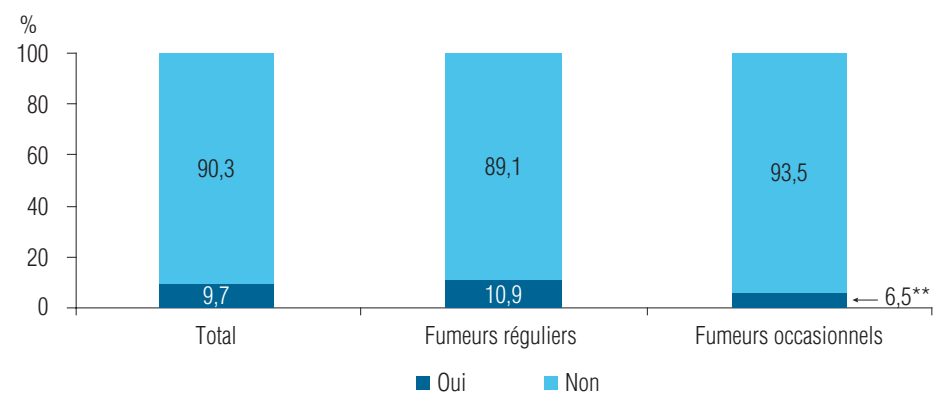
Un peu plus de 7 personnes sur 10 (73 %) qui ont fumé des cigarettes de contrebande au cours des 3 derniers mois se sont procuré celles-ci auprès d'amis ou de parents. Près d'une personne sur 5 (19%\*) déclare s'être approvisionnée directement dans une réserve indienne et approximativement 7%\*\* ont eu recours à une autre stratégie que celles mentionnées. Ces résultats ne diffèrent pas de ceux notés en 2010.

**Consommation de cigares et de cigarillos: un phénomène peu répandu dans la population en général**

Selon l'EHTQ, une petite proportion de la population âgée de 15 ans et plus consommerait d'autres produits du tabac comme le cigare ou le cigarillo. En effet, 3,3 % de celle-ci a consommé ces produits au cours des 30 jours qui ont précédé l'enquête de 2011, ce qui n'est pas statistiquement différent de la proportion observée lors de l'enquête de 2010 (4,4 %). La taille des effectifs concernés restreint cependant les possibilités d'analyse. Par ailleurs, on constate que le phénomène est répandu dans toute la population, y compris chez les personnes qui déclarent être des non-fumeurs de cigarettes (6%\* des fumeurs consomment le cigare ou le cigarillo c. 2,6%\* des non-fumeurs). On estime à 5%\* la proportion des fumeurs réguliers ayant consommé ces produits du tabac au cours des 30 jours précédant l'enquête et à 7%\*\* celle des fumeurs occasionnels. Le phénomène touche plutôt les hommes que les femmes (5% c. 1,7%\*\*\*) et, si la tendance se maintient, la proportion de consommateurs masculins pourrait bien être moindre à l'avenir (7% en 2010 et 5% en 2011). Enfin, comparativement aux autres groupes d'âge, les 15-24 ans affichent la plus grande proportion de consommateurs de ces produits du tabac (8%\* c. 4%\* chez les 25-44 ans et 1,7%\* chez les 45-64 ans). Un portrait tout à fait semblable était dressé en 2010.

Figure 4

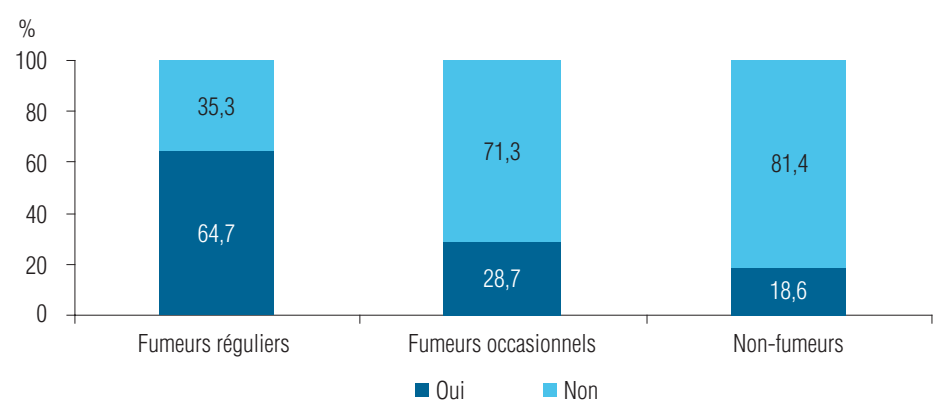
**Proportion des fumeurs âgés de 15 ans et plus ayant consommé des cigarettes de contrebande au cours des 3 mois précédant l'enquête selon le statut de fumeur, Québec, 2011**



\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement. Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois, 2011*.

Figure 5

**Répartition de la population de 15 ans et plus selon la permission de fumer dans le domicile et le statut de fumeur, Québec, 2011**



Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois, 2011*.

**Exposition à la fumée de tabac dans l'environnement domiciliaire: moins de personnes en 2011 qu'en 2010 tolèrent que l'on fume chez elles**

Un Québécois sur 4 âgé de 15 ans et plus (26 %) tolère que l'on fume la cigarette à l'intérieur de son domicile. En 2010, ils étaient plus nombreux, en proportion (30%), à accepter qu'une telle situation se produise chez eux. Plusieurs facteurs font varier ce résultat.

On remarque, par exemple, que la proportion décroît de manière significative selon que la personne fume régulièrement (65%), à l'occasion (29%) ou pas du tout (19%) (figure 5). Les non-fumeurs qui accordent une telle permission sont d'ailleurs moins nombreux, en proportion, en 2011 qu'en 2010 (22%).

La proportion des personnes qui accordent cette permission varie aussi selon la composition du ménage. On note à cet

égard que les personnes vivant avec des enfants à la maison sont moins permissives que celles vivant dans un ménage sans enfants ou dans un autre type de ménage (20 % c. 32 % et 29 %) (figure 6). De plus, la proportion des ménages avec enfants qui acceptent que l'on fume dans le domicile a diminué depuis 2010 (25 %).

Parmi les personnes qui tolèrent que l'on fume la cigarette à l'intérieur de leur domicile, un peu plus de deux sur cinq (45 %) côtoient quelqu'un qui y fume chaque jour ou presque chaque jour. Cette proportion ne diffère pas de celle de 2010.

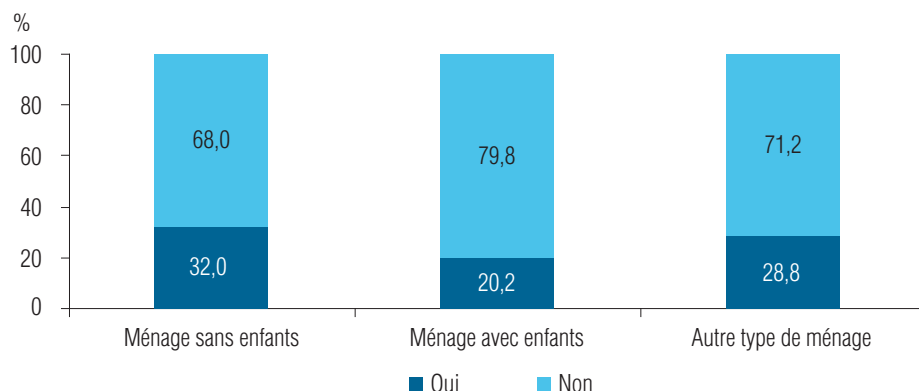
La plus grande proportion des Québécois exposés à la fumée de cigarette d'autrui dans leur domicile se retrouve chez les fumeurs réguliers (80 % c. 48 %\* chez les fumeurs occasionnels c. 24 % chez les non-fumeurs). Cependant, une baisse significative de cette proportion est constatée par rapport à 2010 (90 %).

Puis, contre toute attente, c'est dans les ménages sans enfants que se retrouve la plus petite proportion de Québécois exposés chaque jour ou presque chaque jour à la fumée de tabac dans leur environnement domiciliaire (37 %). Les ménages avec enfants (56 %) et les ménages d'un autre type (57 %) sont en comparaison plus fortement exposés. Une situation similaire était observée en 2010.

Un peu plus d'une personne sur quatre (27 %) habitant un domicile où il est permis de fumer et où une personne fume chaque jour ou presque chaque jour impose des restrictions concernant la consommation de cigarettes dans son domicile (un comportement qui n'a pas changé depuis 2010). Parmi ces personnes, environ 46 % restreignent la consommation de cigarettes à certaines pièces de la maison, 35 % interdisent que l'on fume en présence de jeunes enfants, 49 % autorisent la consommation de cigarettes près d'une fenêtre ouverte ou sous le ventilateur de la cuisinière, et enfin 19 %\* y consentent selon d'autres dispositions que celles-ci.

Figure 6

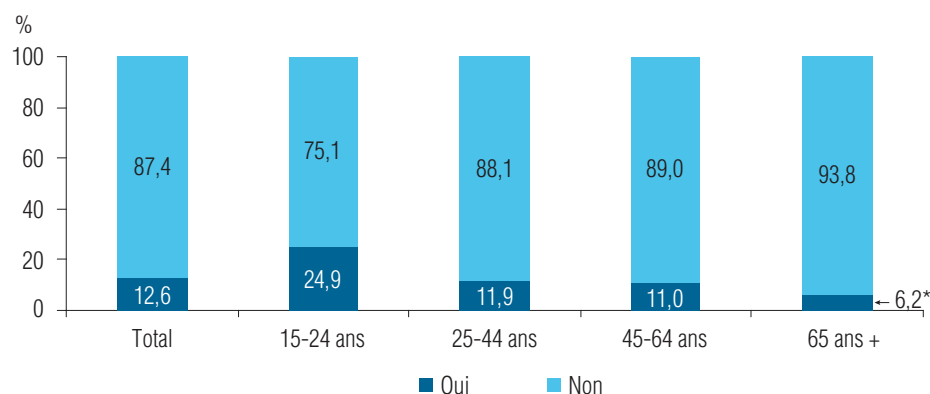
### Répartition de la population de 15 ans et plus selon la permission de fumer dans le domicile et le type de ménage, Québec, 2011



Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois, 2011*.

Figure 7

### Répartition de la population de 15 ans et plus selon l'exposition à la fumée de tabac à bord d'un véhicule automobile familial chaque jour ou presque chaque jour et l'âge, Québec, 2011



\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois, 2011*.

#### *Une personne sur 4 âgée de 15 à 24 ans est exposée chaque jour ou presque chaque jour à la fumée de tabac à bord d'un véhicule automobile privé*

Un peu plus d'une personne sur 10 âgée de 15 ans et plus (13 %) a été exposée chaque jour ou presque chaque jour à la fumée de cigarette d'autrui à l'intérieur du véhicule automobile familial<sup>14</sup> ou dans un autre véhicule privé au cours des 30 jours qui

ont précédé l'enquête (figure 7). En 2011, on ne détecte plus, comme en 2010, de différence selon le sexe des personnes (15 % chez les hommes c. 12 % chez les femmes).

Les 15-24 ans sont particulièrement exposés à la fumée de tabac d'autrui à bord d'un véhicule automobile. La proportion des personnes exposées à la FTE dans un

14. Dans l'EHTQ, tout véhicule automobile utilisé le plus souvent pour le transport des membres de la famille lors de leurs activités (par exemple les études, les courses, les voyages, etc.) est considéré comme un véhicule familial. Lorsque la personne vit seule, l'expression « familial » est retirée.

véhicule diminue de manière significative avec l'âge, passant de près du quart chez les 15-24 ans (25 %) à approximativement 11 %, respectivement, chez les 25-44 ans et les 45-64 ans, puis à 6 %\* chez les 65 ans et plus. Ces résultats sont similaires à ceux observés en 2010.

La proportion des personnes exposées à la fumée de cigarette d'autrui à bord d'un véhicule automobile décroît selon que la personne fume elle-même tous les jours (38 % chez les fumeurs réguliers), à l'occasion (22 %\* chez les fumeurs occasionnels) ou jamais (8 % chez les non-fumeurs). Un portrait identique de la situation était dressé en 2010.

Dans la population âgée de 15 ans et plus, un peu plus d'une personne sur 10 (14 %) permet que l'on fume à l'intérieur du véhicule réservé à l'usage familial, ce qui n'est pas statistiquement différent du pourcentage noté dans l'enquête de 2010. Les fumeurs réguliers (51 %) sont, en proportion, nettement plus permissifs à cet égard que les fumeurs occasionnels (18 %\*) ou les non-fumeurs (7 %). Cette situation, encore une fois, ne diffère pas de celle observée en 2010.

Deux personnes sur cinq (40 %) qui autorisent la consommation de cigarettes à l'intérieur du véhicule familial restreignent la portée de celle-ci de la manière suivante : environ 45 % interdisent ou limitent l'usage de la cigarette en présence d'enfants de moins de 18 ans; 15 %\* restreignent le nombre de cigarettes consommées; 22 % permettent que l'on fume dans leur véhicule uniquement si elles sont les seules à bord; 60 % permettent que l'on fume à l'intérieur de leur véhicule à la condition expresse que ce dernier soit bien aéré (ventilation en marche, fenêtre ouverte, etc.); puis, 6 %\*\* déclarent imposer un autre type de restriction que ceux présentés ici. On note finalement une baisse notable de la proportion de la population âgée de 15 ans et plus permettant que l'on fume à l'intérieur du véhicule familial lorsqu'il est aéré (73 % en 2010).

## CONCLUSION

L'*Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois* (EHTQ) documente de façon fiable et objective des comportements à propos desquels nous possédons relativement peu de données populationnelles : il s'agit, en l'occurrence, de la quantité de cigarettes consommées pendant la semaine et la fin de semaine; de la consommation de cigarettes de contrebande; de la consommation d'autres produits du tabac comme le cigare ou le cigarillo; de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement domiciliaire ou à bord d'un véhicule automobile familial (ou d'un véhicule privé lorsque la personne vit seule). Une comparaison entre les données recueillies en 2010 et celles de 2011 permet d'apprécier les changements apportés à ces comportements par la population âgée de 15 ans et plus. Un prochain cycle permettrait de suivre l'évolution de ces derniers.

Bien que l'enquête réalisée en 2011 dresse un portrait statistique relativement similaire à celui de 2010, certains changements constituent des gains notoires que l'on aimerait attribuer aux actions gouvernementales en matière de lutte contre le tabagisme. Par exemple, on enregistre des gains intéressants sur le plan de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement du domicile. En effet, une proportion moindre de personnes en 2011 qu'en 2010 tolère que l'on fume à l'intérieur du domicile. Les non-fumeurs et les ménages où vivent des enfants pourraient bien être de moins en moins tolérants à cet égard. Puis, c'est chez les fumeurs réguliers que l'on observe une diminution remarquable de la proportion de personnes exposées quotidiennement à la fumée de cigarette d'autrui à la maison. En ce qui concerne l'exposition à la fumée de tabac à bord d'un véhicule privé, on retiendra que les personnes qui acceptent que l'on fume à l'intérieur de leur véhicule lorsque celui-ci est bien aéré (ventilation en marche, fenêtre ouverte, etc.) sont beaucoup moins nombreuses, en proportion, en 2011 qu'en 2010.

À propos de la consommation de cigarettes de contrebande, soulignons que la baisse observée entre 2010 et 2011 est en partie attribuable à une diminution de la proportion de consommateurs de ce produit parmi les fumeurs réguliers. On remarque également que les 15-24 ans ne constituent pas, comme c'était le cas en 2010, le groupe cible de consommateurs. Puis, l'on constate que déclarer la source d'approvisionnement des cigarettes de contrebande est un sujet délicat puisque près des trois quarts des personnes ayant fumé ce produit déclarent s'être procuré leurs cigarettes auprès de parents ou d'amis; seulement une personne sur cinq ose déclarer les acheter directement dans une réserve indienne.

Les résultats de l'enquête indiquent par ailleurs que le nombre moyen de cigarettes consommées pendant la semaine par les fumeurs réguliers ou occasionnels ne diffère pas de celui observé pour la fin de semaine. Ils révèlent également la difficulté que représente la cessation du tabagisme pour les fumeurs puisque ce sont plutôt les fumeurs occasionnels qui envisagent sérieusement de cesser de fumer à long terme comme à court terme et qu'un fumeur sur deux ayant cette intention utiliserait un soutien concret (une aide pharmacologique par exemple). Il est à noter que près d'un fumeur sur cinq aurait recours à un moyen faisant l'objet d'une campagne publicitaire gouvernementale comme la ligne « 1 866 JARRETE » ou le site Internet [www.jarrete.qc.ca](http://www.jarrete.qc.ca).

Finalement, les résultats montrent qu'une petite proportion de la population âgée de 15 ans et plus consomme des cigares ou des cigarillos; cette situation est plus particulièrement observée chez les 15-24 ans, ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu de la popularité de ce produit auprès des 12-17 ans. Le rapport de l'*Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*<sup>15</sup>, publié par l'Institut, révèle à ce sujet que 18 % des élèves québécois fument le cigarillo ou le petit cigare, que la proportion de ceux qui

15. G. DUBÉ, M. BORDELEAU, L. CAZALE, C. FOURNIER, I. TRAORÉ, N. PLANTE et I. MARTIN (2009), *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire* (ETADJES), 2008, Québec, Institut de la statistique du Québec, 222 p.

consomment uniquement des cigarillos (7 %) est supérieure à celle des élèves qui consomment uniquement des cigarettes (4 %) et que 6 % des non-fumeurs de cigarettes apprécient ces produits du tabac. Ce dernier point mérite que l'on s'interroge sur le bien-fondé de la définition actuelle de « fumeur » de même que sur la population visée par les actions gouvernementales

contre le tabagisme puisque 2,6 % des personnes qui ont déclaré ne pas fumer au moment de l'enquête avaient consommé des cigares ou des cigarillos au cours des 30 jours qui l'ont précédé.

Les résultats présentés dans ce bulletin reposent exclusivement sur des analyses bivariées. Des analyses plus poussées,

s'appuyant sur un plus grand échantillon, seraient intéressantes à réaliser afin de faire ressortir les caractéristiques personnelles et sociales des personnes qui sont plus fortement associées aux comportements étudiés dans l'EHTQ.

## À propos de l'enquête

L'*Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois* (EHTQ) est menée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du ministère des Finances (MF). Elle a pour objectif principal de produire, sur une base annuelle, de l'information statistique sur la consommation de cigarettes de contrebande, la fréquence de l'usage du tabac et la quantité de cigarettes consommées par jour la semaine et la fin de semaine, la consommation d'autres produits du tabac (comme le cigare et le cigarillo) et l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement domiciliaire et à bord d'un véhicule automobile privé. Ce faisant, elle fournit de l'information utile au *Plan québécois de lutte contre le tabagisme*. Les données des deux premières éditions (2010 et 2011) ont été recueillies auprès d'un échantillon (de 3 150 répondants) représentatif des fumeurs et des non-fumeurs dans la population québécoise âgée de 15 ans et plus.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques de santé en vertu du Programme de mise en valeur des données d'enquêtes de l'ISQ.

Ont collaboré à la réalisation :  
Nicole Descroisselles, révision linguistique  
Marie-Eve Cantin, mise en page  
Direction des communications

Pour plus de renseignements :  
Gaëtane Dubé  
Direction des statistiques de santé  
1200, avenue McGill College, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4J8

La version PDF de ce bulletin est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante :  
[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

Téléphone : 514 873-4749 (poste 6130)  
Télécopieur : 514 864-9919  
Courriel : [contactsante@stat.gouv.qc.ca](mailto:contactsante@stat.gouv.qc.ca)

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 2012  
ISSN 1911-5520 (version imprimée)  
ISSN 1911-5539 (PDF)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 2006

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)